

## Point D1- Note d'actualité (hors conflit retraite)

Outre le conflit retraites, l'actualité est bien entendu marquée par d'autres attaques.

### **Salaires :**

Le gouvernement a tenté d'ouvrir un contre-feu la semaine du 10 avril en indiquant vouloir discuter de la problématique des salaires.

Cette problématique est bien entendu essentiellement et en lien étroit et direct avec les retraites mais ne peut en aucun cas faire diversion sur le premier objectif de retrait de réforme des retraites.

Les sollicitations médiatiques se sont multipliées sur le sujet. Il a systématiquement été rappelé le lien entre toutes les problématiques et leur urgence mais que le retrait de la réforme des retraites était indispensable.

### **Loi logement dite Kasbarian Bergé :**

Les députés ont adopté le 4 avril dernier la proposition de loi Kasbarian Bergé qui durcit les sanctions contre les squatteurs, accélère les procédures en cas de loyers impayés et sanctionne financièrement les locataires défaillants. En son état actuel, le texte du député macroniste Kasbarian consiste en effet :

- à tripler les sanctions encourues par les squatteurs, jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende, même s'ils occupent un local vide (logement délaissé, friche industrielle...);
- à criminaliser des mêmes peines les actions d'occupation de locaux professionnels, commerciaux voire même agricoles (!) dans le cadre d'actions de grève,
- à punir d'une peine d'amende de 7.500 euros le fait pour un locataire de se maintenir dans les lieux à la suite d'un jugement d'expulsion devenu définitif.

En criminalisant les locataires et les sans-logement, en baissant les APL, en supprimant les aides à la construction et en ponctionnant l'argent des HLM, du livret A et du 1% Logement. pour baisser les impôts des riches, en démolissant des HLM pour gentrifier des quartiers, en soutenant le logement cher et la spéculation... Macron, son gouvernement et ses députés-és qui sont les premiers responsables de la crise du logement n'ont qu'une réponse à la problématique du sans ou mal logement : la répression. La prochaine étape parlementaire de cette proposition est son examen en deuxième lecture semaine du 15 mai. Compte tenu

des débats antérieurs, on peut supposer que les député-es et sénateurs-trices tombent d'accord sur un texte commun à l'issue de cette deuxième lecture. Ce qui signifie que si nous n'opposons pas un rapport de force à la hauteur de l'enjeu, cette loi, soutenue par le gouvernement, pourrait être promulguée dès avant l'été après examen d'un recours en Conseil Constitutionnel déjà en préparation. Des mobilisations autour du Sénat avec possibilité de manifestation semaine du 15 mai (ou le dimanche 14) sont en réflexion : alors que les mobilisations sont restées jusqu'à présent assez confidentielles de l'ordre de quelques centaines de manifestant-es à l'appel de la plateforme pour un logement pour tous-ttes et des associations caritatives, il va falloir monter d'un cran la mobilisation pour tenter de faire barrage à cette proposition de loi abjecte qui pourrait jeter à la rue au moins des milliers de salarié-es.

Pour le reste, la reprise des expulsions locatives et des coupures d'énergie a repris depuis le 1er avril, fin de la trêve hivernale (date des journées européennes pour le logement "Housing day" avec des manifestations et rassemblements dans une quinzaine de villes en France). Cette reprise s'effectue, cette année, dans un contexte particulier :

- d'une part l'explosion des tarifs de l'énergie étrangle encore plus le budget des ménages fragiles;

- d'autre part, une proposition de loi vise à accélérer les procédures d'expulsion.

Tout cela alors que les Echos font état d'une prochaine cure de rigueur sur laquelle le gouvernement planche et qui taillerait encore dans le logement social alors que celui-ci a déjà perdu 4 milliards d'euros par an depuis 2017 !

## Loi immigration dite Darmanin

Darmanin a abandonné l'idée de faire passer sous forme de loi le projet de loi sur l'asile et l'immigration mais n'a pas renoncé à celui-ci. Différents textes (décrets, autres projets de lois, circulaires...) seront ainsi distillés au fil des semaines/mois pour faire passer ce projet discriminatoire et répressif à l'encontre des personnes migrantes, quel que soit leur statut. L'effet est plus pernicieux car les mesures seront présentées dans un temps découpé avec de fait une lutte à construire sur la durée pour répondre à chaque attaque. Le collectif uni-es contre l'immigration jetable et pour une politique d'accueil (UCIJ) qui regroupe près de 400 associations, syndicats, collectifs appelle à une nouvelle journée de mobilisation le samedi 29 avril sur l'ensemble du territoire. Merci de faire remonter les initiatives unitaires organisées dans les différentes villes. De nouveaux visuels ont été produits. Solidaires a fait une vidéo sur le sujet : <https://vimeo.com/817866311>. Le dernier tract de l'UCIJ dénonce aussi l'opération qui se prépare à Mayotte et organise une conférence de presse sur le sujet le lundi 24 avril.

Darmanin a programmé de longue date l'opération Uwambushu prévue à Mayotte à partir du 21 avril et elle doit nous préoccuper tout particulièrement. Cette « action spectaculaire » de destructions de bidonvilles et d'expulsions massives promise par Gérald Darmanin annonce de multiples violences et atteintes aux droits. Les destructions visent 5 000 personnes dans 1 000 « bangas », soit 10 % des habitats en tôles dans lesquels vit la moitié de la population de Mayotte. Au nom de la lutte contre « l'immigration irrégulière », il s'agit de renforcer les arrestations et les expulsions vers les îles voisines, avec un objectif de 250-280

interpellations par jour (contre 80 actuellement) ! Des renforts policiers seront envoyés de France hexagonale pour mener à bien cette opération. La situation est déjà critique à Mayotte, 101ème département français : 86% des demandes d'asile sont rejetées, et des mesures d'exception sont la règle. Malgré plusieurs condamnations de la Cour européenne des droits de l'Homme, des milliers d'enfants sont enfermés en centres et locaux de rétention administrative (CRA et LRA). Rappelons qu'on estime à plus de 20 000 le nombre de personnes ayant perdu la vie en tentant la traversée entre les autres îles de l'archipel et Mayotte depuis 1995, année de l'entrée en vigueur du « visa Balladur » . Aujourd'hui, Mayotte sert de laboratoire du recul des droits, où le ministre Darmanin expérimente à loisir des mesures discriminatoires. Face au drame qui s'annonce, nous appelons à la mobilisation collective pour alerter sur la situation à Mayotte et exiger l'abandon de l'opération Uwambushu. Un communiqué de presse a été écrit avec les camarades de Solidaires Mayotte sur le sujet : <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/immigration-a-mayotte-stop-a-loperation-wuambushu-de-darmanin/>. Nous essayons aussi de produire un communiqué intersyndical (proposé à la CGT, la FSU et la CFDT).

### **Grève des sans papiers Chronopost, DPD et RSI**

Depuis plus de 16 mois nos camarades Sans Papiers de Chronopost (94) et DPD (91) sont en grève pour demander leur régularisation. Malgré les nombreuses mobilisations, soutiens, demandes d'audiences, le Ministère de l'intérieur, la situation reste bloquée. Le piquet de RSI (intérim du BTP) a été levé en novembre suite à des garanties via des récépissés donnés par la préfecture du 92. Les récépissés arrivent à leur fin et il n'y a pas de réponse claire sur leur renouvellement ou l'attribution de cartes de séjour. Les mobilisations se poursuivent et une tribune devrait être publiée rapidement pour pousser le gouvernement à débloquer la situation.

## **Chômage/RSA/travail en prison:**

Depuis le 1er février, les nouveaux-elles chômeurs-ses se sont vu réduire d'un quart la durée de versement des allocations chômage au nom du principe de contracyclicité posé par la loi du 21 décembre dernier sur l'assurance chômage et qui permet au gouvernement du fait d'un taux de chômage officiel à 7,2 % de réduire la durée de versement. A noter que si ce taux descend officiellement au dessous de 6 %, la durée de versement pourrait être réduite de 40 % ! Cette disposition inique a été mise en place par un décret du 27 janvier dernier que nous avons contesté avec la FSU et la CGT devant le Conseil d'Etat au motif principalement que réduire le montant des allocations chômage n'a jamais été un incitateur à occuper un emploi sans quoi il n'y aurait pas 60 % des chômeurs-ses non indemnisés-es ! Toutes les autres organisations syndicales à l'exception de la CFE CGC ont également posé recours.

S'agissant de la réforme du RSA qui deviendrait conditionné à l'accomplissement de 15 à 20H de travail par semaine, réforme que Macron veut accélérer au nom soit disant de la lutte pour l'emploi, celle-ci est normalement en cours d'expérimentation dans 17 départements sélectionnés par le ministère du travail de même que par la métropole de Lyon. Cependant cette phase d'expérimentation semble avoir pris beaucoup de retard en raison entre autres des réticences de plusieurs départements à mener ces expérimentations. Il faudra que Solidaires réponde présent et se mobilise contre cette

exploitation scandaleuse des travailleurs-euses les plus modestes au bénéfice du patronat et sans que celui-ci ait un sou à verser ! Une note est en cours de construction par la commission chômage précarité et sera diffusée prochainement afin de sensibiliser nos structures concernées et qui sont nombreuses ! Par ailleurs, cette campagne sera au menu de la journée précarité que la commission organise à la GAB le 6 juin prochain.

Continuité de ce qui précède, le gouvernement par la voix du garde des sceaux Dupont Moretti a déclaré vouloir augmenter très sensiblement le taux de personnes détenues en prison travaillant d'un tiers à plus de la moitié d'ici 2027. Au prétexte d'améliorer leur retour à la vie civile et leur intégration sociale, le gouvernement incite fortement le patronat à venir travailler "en prison" notamment celui dit des métiers "en tension" et profiter ainsi d'une population de travailleurs-euses à droits très réduits, à rémunération peu élevée (45 % du SMIC) et à cotisations sociales en grande partie payées par l'Etat. Sans surprise, le Medef s'est déclaré très intéressé. C'est donc une nouvelle attaque antisociale pour tirer encore un peu plus le monde du travail vers le bas, que ce soient en termes de conditions de travail, droits sociaux et rémunération. A la manœuvre sur ce dossier, on retrouve Thibaut Guilly qui mène en parallèle le chantier de France Travail destiné à obliger les chômeur-ses à accepter n'importe quel travail et dont le RSA conditionnel est l'une des mesures emblématiques... Encore un chantier sur lequel nous devons donc être mobilisés étant donné ses conséquences pour l'ensemble des travailleurs-euses.

## **Luttes écologiques :**

### **Sainte Soline :**

Le rassemblement à Sainte Soline a eu lieu les 25 et 26 mars a été marqué par une répression terrible.

Le rassemblement de militant-es écologistes avait été déjà fortement entravé par l'interdiction préalable de manifestation sur le site de Sainte Soline, par des contrôles et autres mesures visant les camarades investis et organisant la manifestation. Pour autant, le nombre de participant-es a été 3 fois plus important (25 à 30 000 personnes) que lors de la dernière mobilisation.

La répression a été sans limite le samedi de la mobilisation et il est à déplorer un grand nombre de blessé-es, pour certain-es très graves. Nous avons bien entendu une pensée pour chacun-e.

Les conséquences psychologiques sont également présentes pour beaucoup de militant-es présent-es.

Les méthodes utilisées par la police ont été d'une violence inouïe. Plus de 5000 grenades lacrymos ont été tirées en quelques heures la journée du samedi. Des tirs ont été faits depuis des quads en mouvement.

Les secours n'ont par ailleurs pas été dépêchés alors que des blessé-es en urgence absolue étaient signalé-es.

Comme systématiquement, les mensonges gouvernementaux sont nombreux. Oui des armes de guerre ont été tirées puisque les GM2L en sont. Non les tirs depuis les quads roulants ne peuvent en aucun cas être de la légitime défense. Ce ne sont que quelques exemples parmi de nombreux.

## **Dissolution des Soulèvements de la Terre.**

Dans la suite de cette manifestation, Darmanin, une nouvelle fois sans limite dans son outrage, a annoncé une procédure de dissolution des Soulèvements de la Terre. Cette procédure inadmissible n'a à ce stade pas abouti. On peut malheureusement craindre que la dissolution soit annoncée lors du conseil des ministres du mercredi 19 (jour du CN).

Nous avons participé avec de nombreuses autres associations à dénoncer cette procédure et les attaques incessantes contre le droit d'association et la liberté d'expression avec entre autres une vidéo, soirée de soutien etc.

C'est également dans la suite de la manifestation de Sainte Soline que G. Darmanin a émis des menaces à peine voilées contre la LDH, suivi par des propos tout autant scandaleux de E.Borne

Le gouvernement est sans limite pour faire taire toute contestation et couvrir toutes les violences policières. La dérive illibérale est désormais claire.

## **Autre luttes**

A côté de cette lutte contre les mégabassines, plusieurs Solidaires locaux et fédération de Solidaires sont engagés dans les luttes écologiques :

- Solidaires 81 : contre le prolongement d'une autoroute qui fera gagner 12 minutes entre Albi et Castres
- Solidaires 73 et SUD Rail : contre la ligne LGV Lyon-Turin

Dans le même temps se préparent une mobilisation contre le nucléaire le 3 juin.

Ces luttes écologistes se déploient partout sur le territoire et au niveau international. Solidaires est convié pour participer à une rencontre au congrès national indigène au Mexique pour partager nos luttes contre les projets inutiles et sur la mobilisation sociale actuelle. Les luttes sociales et écologiques sont plus qu'intimement liées, et aujourd'hui de plus en plus de travailleurs-euses, jeunes, retraité-es, privé-es d'emploi s'y engagent.

## **Extrême-droite**

De nombreuses attaques ont eu lieu ces dernières semaines notamment aux abords des manifestations et des piquets de grève. Ça a été le cas notamment à Paris, à Lorient à Perpignan. Ces attaques ont été particulièrement violentes puisque pour certaines sous la menace d'armes.

Dans les universités aussi, les tensions et attaques se multiplient.

Nous le redisons, l'extrême droite est l'ennemie du mouvement social, aucun arrangement, aucun compromis, aucune complaisance, et encore moins une quelconque alliance même temporaire ou locale , n'est possible

## **Clément Meric**

Auront lieu le week-end du 2 au 5 juin un certain nombre d'événements organisés par le Comité pour Clément, l'AFA et Solidaires.

Un temps de rencontres est prévu avec les camarades nationaux et internationaux. Ce temps sera distinct du meeting organisé uniquement par l'AFA à la Bourse du travail.

Un concert sera également organisé à Paris le dimanche ainsi qu'une manifestation.

Le cortège tout comme la banderole de cette manifestation seront communs. Solidaires et l'AFA seront en tête.

Le lundi, un rassemblement à l'appel de Solidaires aura lieu rue Havre Caumartin.

L'idée de ce week-end est d'appeler sur l'ensemble du territoire à des rassemblements ou des manifestations, en fonction des réalités locales. Toutes ces initiatives seront recensées par la commission antifa.

Ce week-end revêt une très grande importance parce qu'il s'agit des 10 ans de la mort de Clément mais aussi parce que l'extrême droite est aujourd'hui une menace encore bien pire.

## **Les Marches des Fiertés :**

Alors que l'extrême-droite vient de créer "l'association des parlementaires contre le wokisme", les marches des fiertés vont débiter. La commission Genres et Sexualités demande la production d'un petit peu de matériel de visibilité afin de participer pleinement à celles-ci : badges et autocollants notamment. (la commission se réunit mardi 18 avril et fera une demande plus claire pour le Comité National).

## **Point d'info sur l'observatoire des libertés (ce point sera présenté à l'oral)**